

Le Président du Conseil sous la IIIème République

Par **Thran**, le **25/12/2013** à **21:47**

Salut à tous,

Je me suis retrouvé avec ce sujet de galop d'essai (partiel blanc) mais je doute et un peu de mon plan et je viens donc demander un avis.

La question est : "Le Président du Conseil sous la IIIème République" (3 pages Word Minimum)

Je pensais donc à la problématique suivante : "Comment le pouvoir législatif parvient-il à neutraliser le pouvoir exécutif sous la IIIème République?" ou "Comment le Président du Conseil est nommé et neutralise le Président de la République?" que j'introduirais avec l'Apparition de la IIIème république et en plan :

[s]I/Un président du Conseil aux mains du législatif [/s]

[s]A/Un président du Conseil désigné par le législatif[/s]

1/Investi par un Vote d'investiture

2/Nommé par le président du Conseil

[s]B/Et soumis à son propre jeu[/s]

1/Par la question de confiance et la motion de censure

2/Qui détrône le gouvernement à chaque changement de "majorité"

[s]II/Le président du Conseil : Un concurrent du Président de la République [/s]

[s]A/Théoriquement inexistant[/s]

1/Un Président de la République institué avant la République (Amendement Wallon)

2/Un Président du Conseil Fort

[s]B/Mais très puissant en pratique[/s]

1/Un Président de la République "inaugurant les chrysanthèmes"

2/Remplacé par un Président du Conseil puissant

Pour conclure, je pensais évoquer la possible infraction à l'article 16 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen car tous les pouvoirs viennent du législatif directement.

Qu'en pensez vous?

En vous remerciant par avance,

Thran